



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - N°15/2019

En séance du 11 septembre à 16h30, le Conseil municipal a traité les points suivants :

1. CŒUR D'ORSIERES

Le bureau GAME fait le point de la situation sur le projet et répond aux différentes interrogations du Conseil.

2. RAPPORT DE LA COMMISSION CONSTRUCTIONS & PATRIMOINE (Président : Urbain Gaillard)

Nouvelles constructions, transformations, rénovations, démolitions et autorisations simples :
le Conseil traite les dossiers suivants : Delta Club par Olivier Luy, pour la construction d'une rampe de décollage pour aile delta à La Broya / Scuderi Mario, pour la fermeture d'un porche d'entrée en façade Est à Maligue, demande de préavis / Darbellay Luc, pour les aménagements extérieurs à Orsières.

Permis d'habiter : le Conseil accorde le permis d'habiter pour le bâtiment suivant : Vlasta Mercier, parcelle n°4'550/39 au lieu-dit Le Fond de Saleinaz.

3. RAPPORT DE LA COMMISSION TRAVAUX ET BÂTIMENTS PUBLICS & ENTRETIEN DU TERRITOIRE (Président : Laurent Rausis)

- **Remise en état périodique (REP) et assainissement des routes et chemins agricoles:** Le Conseil mandate le bureau Silvaplus SA pour un montant de Fr. 42'900.10 pour l'étude.
- **Intempéries :** Suite aux multiples épisodes de laves torrentielles de cet été, le Conseil décide d'écrire au Service de la mobilité pour demander l'étude d'une sécurisation accrue du secteur de La Seiloz- L'Amônaz.

4. DIVERS

- **Bâtiment de la commune :** Le Conseil décide d'étudier la rénovation complète du bâtiment communal.
- **Raccordement de Verlonnaz :** Le Conseil décide de mandater l'entreprise Cincotta & Fils Sàrl pour les travaux de génie civil de construction des égouts pour un montant de Fr. 124'265.35.

Séance levée à 20h00

Orsières, le 20.09.2019

L'Administration communale